

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GÉNÉRAL SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires.

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 24 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir, Omnibus.
4 — 32 — — — Express.
3 — 47 — — — matin, Express-Poste.
9 — 20 — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 51 — — — matin, Omnibus.
6 — 6 — — — soir, Omnibus.
9 — 44 — — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 17 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — — — 13 »
Trois mois, — 5 25 — — — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Maintenant qu'on sait à Vienne que les travaux de la conférence sont terminés, le mot d'ordre semble être, dans la capitale de l'Autriche, que la politique exclusive de lord Redcliffe et de M. de Prokesch doit reprendre sans partage toute son ancienne influence à Constantinople. Aussi l'on regarde à peu près comme certaine, dans le monde officiel, à Vienne, la retraite de sir Henri Bulwer de son poste d'envoyé d'Angleterre à Constantinople. Il serait remplacé, dit-on, par l'ancien ambassadeur, lord Stratford de Redcliffe, qui doit probablement être déjà en ce moment de retour sur les rives du Bosphore. Le baron de Prokesch, nous écrit-on encore, a cru utile, à la veille des événements qui se préparent, de quitter pour quelque temps Constantinople, d'où il restera probablement absent jusqu'à la deuxième quinzaine d'octobre prochain. Le *Boersen-Halle* ajoute :

« On assure que le cabinet de Londres a l'intention de rappeler de Constantinople sir Henri Bulwer et d'y renvoyer lord Stratford de Redcliffe, à moins que l'ambassadeur de France, M. de Thouvenel, soit rappelé par le cabinet français. On manifeste du mécontentement contre sir Henry Bulwer, à cause de la pression qu'il exerce sur la Porte pour l'exécution du *hat houmayoun*. Mais, ce n'est là qu'un prétexte pour ramener lord Redcliffe à Constantinople, et cette manœuvre réussira, sans aucun doute. »

Persone, à coup-sûr, ne saurait disconvenir que l'Autriche ne soit après la curée, chaque fois qu'elle peut trouver l'occasion de déployer son ambition vraiment insatiable.

Ce n'est pas tout. D'après les mêmes *on dit* des correspondants viennois, voici que la Bosnie et les provinces chrétiennes de l'Empire turc se pacifient comme par enchantement. On n'a plus besoin de mesures coercitives dans la chancellerie autrichienne. On doit surtout cet heureux résultat, nous mande-t-on, aux sages et humaines dispositions prises par Bassif-Pacha, le commissaire turc de l'Herzegowine; il a su, en peu de temps, gagner toutes les sympathies des populations de religions

différentes qui peuplent ces pays. De ce côté, du moins, on ne craint plus aucun danger. Ceux des mudirs au service direct de la Turquie, convaincus d'exactions et qui avaient donné lieu à des plaintes de la part de la population chrétienne, ont été immédiatement destitués par le nouveau commissaire de la Porte. On cite les mudirs de Toccia, de Cinnitza et de Daona, qui s'étaient rendus, par leurs actes vexatoires, odieux aux chrétiens, comme ayant été punis et destitués par Bassif Pacha. Une foule d'autres employés et de receveurs de contributions turcs ont dernièrement aussi été remplacés par de nouveaux fonctionnaires qui habitent, depuis longtemps parmi les populations chrétiennes. Voilà donc la Turquie redevenue, de par les novellistes autrichiens, le plus tranquille de tous les Empires du monde. — Havas.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* la correspondance particulière suivante :

« Rome, 17 août. — La fête de S. M. l'Empereur a été célébrée à Rome, avec tout l'éclat accoutumé. Le matin, M. le général comte de Noue, commandant la division française en l'absence du général de Goyon, a passé une revue de la garnison. A neuf heures et demie, M^r Bedini, archevêque de Thèbes et secrétaire de la Propagande, a officié en grande pompe dans l'église de Saint-Louis des Français. L'ambassade de Sa Majesté, les députations des différents corps de l'armée française et de l'armée pontificale, l'académie de France et les Français résidant à Rome, ont assisté à cette solennité. »

« Le soir, l'ambassadeur de France a réuni à sa table les membres du corps diplomatique présents à Rome, le général de Noue, tous les chefs de corps de l'armée française, le directeur de l'académie, les prélats français résidant à Rome, et quelques Romains et Français de distinction. Le cardinal Antonelli a porté en ces termes la santé de Sa Majesté : « A la santé de l'empereur Napoléon III! » Puisse la Providence le conserver pour le bonheur de la France et la paix de l'Europe. »

« Aussitôt la musique du 40^e de ligne, placée dans les jardins du palais de l'ambassade, a fait en-

tendre l'air national de France. Quelque temps après, le duc de Grammont s'est levé et a répondu : « A notre très-saint père le pape Pie IX. Puisse la divine Providence le conserver de longues années » à notre dévouement et à notre respect. »

« Ce toast a été suivi de l'hymne pontifical, exécuté par la musique des régiments français. »

« Dans la soirée, le palais de l'ambassade, l'église de Saint-Louis des Français, l'académie impériale de France, le cercle des officiers, et toutes les maisons françaises, ont été brillamment illuminés. »

« Le lundi 16, l'ambassadeur s'est rendu, dans la soirée, chez le général comte de Noue, qui réunissait dans ses salons tous les officiers de la division française et les officiers supérieurs de l'armée pontificale. »

FAITS DIVERS.

Le *Corriere mercantile* de Gênes, du 20 août, signale en ces termes des malheurs et des désastres causés par l'abondance extraordinaires des pluies :

« Le mauvais temps d'hier matin a été un véritable déluge de pluie sur la plage de l'Ouest. Nous apprenons que la route royale a été endommagée sur deux points. Le mal a été pire à Savone, et l'on a à déplorer la perte de 8 personnes, dans le village de Lavagnola tout-à-coup inondé par le torrent de Letimbro, qui s'est grossi outre mesure. Trois autres personnes ont été noyées, écrit-on, par les débordements des eaux qui ont eu lieu dans la vallée de Letimbro, près le Santuario. »

« On manque encore de renseignements plus détaillés sur ce triste événement; il paraît seulement certain que plusieurs maisons ont été renversées ou endommagées, que plusieurs champs en culture ont été dévastés, qu'un pont a été emporté, et que jamais, de mémoire d'homme, on n'avait vu ce torrent aussi grossi et aussi impétueux. »

« On annonce qu'une société s'est organisée à Saint-Pétersbourg pour établir entre ce port et le Havre un service de bateaux à vapeur naviguant sous pavillon russe. Par suite d'un arrangement que le gouvernement vient de conclure avec elle, cette

FEUILLETON

LE PÊCHEUR NOIR.

(Nouvelle indienne.)

(Suite.)

II. — LA LONGUE-FLECHE.

Oilir était un jeune Malais renommé dans sa tribu pour sa force, son adresse et son agilité. C'était l'homme sauvage doué de toute sa souplesse, de toute sa puissance. Nul n'aurait osé se vanter de savoir mieux ajuster un trait, appliquer un coup de massue, tendre un piège aux bêtes sauvages, conduire un canot, surtout au milieu de la tempête; mais une opiniâtreté invincible, une obstination irréfléchie alteraient souvent ses qualités physiques.

Une fois qu'il avait arrêté un dessein, il le menait à terme, qu'il dût lui en arriver bien ou mal. Si un obstacle se présentait, il irritait sa volonté, son désir, et au lieu de reculer il se jetait aveuglément, sans jamais rien calculer, — il en était incapable, — contre toutes les barrières. Caractère de fer que la civilisation eût peut-être modifié, mais que la liberté rendait farouche, cruel même dans l'occasion; il s'était pris d'amour pour Laïka, la fille d'un de ses voisins, quoiqu'il n'ignorât pas que le roi seul eût le droit de disposer d'elle, parce qu'elle

était belle et fille d'un guerrier célèbre. La jeune fille, fascinée par ses paroles, ses regards, ses manières étranges, s'était laissé attirer à lui et en était venue, tout inexpérimentée qu'elle était, à ne soupirer que pour lui.

Selon l'usage, chaque année, douze jeunes filles ayant atteint l'âge de se marier, et prises parmi les familles des chefs, étaient présentées au roi qui en choisissait une, et donnait à ses favoris chacune des autres, car la polygamie la plus licencieuse régnait dans ces contrées. Ce qui contribuait à raviver la passion d'Oilir, c'était sa conviction que son amie obtiendrait assurément la royale préférence.

Lorsque Laïka rentra dans la case de son père, sa famille était assise devant le repas du soir. Il se composait de gâteaux de maïs, de riz cuit dans l'eau avec du jus de divers fruits, et d'un morceau de porc sauvage grillé sur des pierres rougies au feu. Elle prit sa place qui était restée vide entre les deux femmes de son père et essaya de manger. Mais il ne fallait pas toute la sagacité des sauvages pour voir qu'un profond chagrin la tourmentait.

Après le repas, durant lequel le silence avait régné, son père lui fit signe de s'approcher de lui :

— Fille, lui dit-il, d'un ton grave, il est temps que tu quittes ma case. Je t'ai nourrie assez de saisons, à ton tour d'en nourrir d'autres. Encore huit soleils et celui des unions se lèvera. Or, écoute bien! Tu sais

comme j'ai été vaillant, comme j'ai servi ma tribu contre les ennemis; mes chants te l'ont appris, les trophées qui décorent ma case te l'ont prouvé. — Il montrait du doigt des armes brisées, des lances fracassées, des pagnes suspendus aux parois. — Fille! réjouis-toi! reconnaissant de mes services, charmé de ta beauté, le roi m'a promis de te prendre pour sa femme.... Toi la femme du roi de Samar!

Mais Laïka, loin de répondre aux félicitations de sa famille, laissa tomber sa tête sur sa poitrine, pour cacher une larme.

— Quoi! s'écria le vieux guerrier, Laïka pleure! Et voit-on jamais la pluie tomber d'un ciel bleu? Laïka pleure de joie sans doute?

— Laïka est une fille courageuse, qui ne pleure jamais! reprit-elle, semblable à un enfant plein de cœur qui veut braver une douleur. Elle releva la tête, ses yeux étaient secs, son maintien n'avait plus rien de triste, elle venait de prendre un parti.

— Voilà qui est bien, et l'honneur entrera dans ma famille par la soumission de mon enfant.

Chacun se retira dans l'endroit où il avait coutume de reposer. Laïka était seule dans un compartiment de la case. Assise sur sa couche de paille de maïs, elle réfléchissait à cette conversation. Un de ses frères entra et s'approcha d'elle :

— Je sais où tu es allée ce soir, lui dit-il sourdement;

compagnie recevra de l'Etat une subvention de 50 copecks (2 fr.) par mille parcouru, subvention qui sera limitée toutefois au maximum de 50,000 roubles (200,000 fr.) par an, soit environ 6,000 francs par voyage. On assure qu'avant la fin de la campagne, ce service sera en pleine activité.

DE LA DIFFÉRENCE DE L'HEURE AUX DEUX BOUTS DU CÂBLE TRANSATLANTIQUE.

Nous avons dit quelques mots des singuliers résultats que pouvait produire la transmission d'une dépêche selon qu'elle était expédiée à l'est ou à l'ouest, arrivant avant l'heure dont elle est marquée si elle marche à l'ouest, arrivant en retard si elle marche à l'est, tandis qu'il est établi que la communication télégraphique est pour ainsi dire spontanée. Voici, sur ce sujet, de plus amples détails publiés par un homme compétent :

Les journaux anglais nous apprennent que, dans la nuit du 9 au 10 août, on a reçu à 11 heures 15 minutes, à Valentia, une dépêche venant de Terre-Neuve. Cette heure, qui est presque le milieu de la nuit, paraît plus propice au repos qu'au travail. Le courant électrique se propageant le long du fil conducteur avec une rapidité telle qu'il est presque aussitôt arrivé en Irlande que parti de Terre-Neuve, les Américains avaient envoyé cette dépêche à une heure où la venue de la nuit n'avait pas encore mis un terme à toute les affaires. En effet, Valentia est située par 12° 30' de longitude environ à l'ouest de Paris, et Saint-Jean-de-Terre-Neuve à peu près par 55° de longitude à l'ouest de la même ville, ce qui donne une différence de 42 degrés et demi de longitude entre ces deux points des côtes d'Europe et d'Amérique. Si nous évaluons en temps cette différence des longitudes, nous trouvons qu'à Saint-Jean-de-Terre-Neuve une horloge parfaitement réglée est d'environ 2 heures 45 minutes en retard sur une horloge également bien réglée à Valentia, en Irlande; de telle façon que la dépêche que l'on recevait dans cette dernière station à 11 heures 15 minutes du soir, avait été envoyée de Terre-Neuve lorsqu'il n'était que 8 heures 25 minutes. Notons que Valentia et Saint-Jean étant les deux points les plus rapprochés des côtes de l'ancien et du nouveau continent, la différence de 2 heures 50 minutes que nous constatons ici est la plus faible qui puisse exister entre les villes d'Europe et d'Amérique qui communiqueront ensemble.

Si notre globe était entièrement entouré d'un fil métallique, comme il l'est déjà entre l'Amérique et l'Europe, un courant électrique en ferait le tour en moins d'une seconde, et l'on pourrait dire que les communications avec les points les plus éloignés de la terre seraient instantanées. Une pareille vitesse laisse bien en arrière celle du soleil, qui met 24 heures à accomplir son mouvement diurne apparent autour de notre planète. Le soleil parcourt en une heure 15 degrés de longitude à l'ouest, distance qui, comptée sur l'équateur, peut être évaluée à 416 lieues de 4 kilomètres.

L'heure ne peut jamais être la même pour deux endroits, si voisins qu'ils soient, situés sous des méridiens différents; en voici un exemple que nous prenons dans Paris même: On sait combien le Panthéon est voisin de l'Observatoire, et encore en est-il beaucoup plus éloigné en latitude qu'en longi-

tude. En effet, pourvu que l'on fasse attention que le méridien de l'Observatoire passe près du palais du Luxembourg, on verra que le méridien du Panthéon n'est éloigné de ce dernier que de quelques centaines de mètres. Et pourtant, malgré ce rapprochement extrême des deux méridiens, l'heure du Panthéon (situé à l'est) diffère sensiblement de l'heure de l'Observatoire (situé à l'ouest). On évalue à deux secondes de temps la différence entre ces deux méridiens, de façon que lorsqu'il est midi à l'Observatoire, il est déjà midi et deux secondes au Panthéon.

Versailles n'est situé qu'à 20 kilomètres à l'ouest de Paris, et déjà son heure est en retard de plus de cinquante secondes sur celle de cette dernière ville (1).

Greenwich, dont le méridien est adopté par les Anglais et par plusieurs nations comme méridien type, est situé par 2° 20' de longitude à l'ouest de Paris, presque la longitude du Havre, son heure est déjà de 9 minutes 22 secondes en retard sur celle de Paris. Brest, la dernière ville à l'ouest de notre territoire, est située par 7 degrés de longitude, et son heure retarde de 27 minutes sur l'Observatoire de Paris.

Si l'on trouve déjà une telle variation dans les heures pour des lieux situés à de si petites distances sur notre sol, nous devons, maintenant que le télégraphe nous met en rapport instantané, à travers l'Océan, avec les villes les plus lointaines du Nouveau-Monde, nous devons régler avec chacune d'elles les heures de nos communications, de façon à ne troubler que le moins possible les usages ordinaires de la vie. Un marchand de New-York ou de la Nouvelle-Orléans, qui a encore le plein jour chez lui, lorsque nous avons déjà chez nous la nuit avancée, ne peut obliger son correspondant de Paris ou de Londres à passer sa nuit blanche à la porte de l'agence télégraphique, pour attendre la dépêche qui lui est annoncée et pour y faire une réponse.

New-York, situé près du 76° degré de longitude, à l'est de Paris, a ses horloges bien réglées d'un peu plus de cinq heures en retard sur celles de Paris; de sorte que, lorsqu'il est chez nous dix heures du matin, l'heure où commencent les affaires, il n'est dans la grande cité américaine que cinq heures, c'est-à-dire une heure où l'on dort encore d'un profond sommeil. Quand on se lève à New-York, il est midi à Paris; quand on dîne dans cette dernière ville (vers cinq heures du soir), on déjeûne dans la première, mais aussi quand on dîne à New-York on se couche à Paris.

Quant à la Nouvelle-Orléans, plus reculée à l'ouest d'environ 15 degrés de longitude, elle est presque de six heures dix minutes (plus d'un quart de jour) en retard sur l'heure de Paris. Par exemple, une dépêche expédiée de cette dernière ville, le 15 août à 3 heures du matin, par le télégraphe, arrivera à la Nouvelle-Orléans le 14 août, à 9 heures du soir, et vice versa. On peut de même envoyer d'Europe des nouvelles datées de 1 heure, 2 heures, 3 heures du matin, etc., le premier jour du mois ou même le premier jour de l'année; ces nouvelles ar-

(1) C'est pour faciliter le calcul de ces différences que M. Sibut, professeur de mathématiques, vient de composer un ingénieux *Planisphère mobile et horloge auxiliaire universelle*. En vente chez Bachelier, libraire.

riveront en Amérique dans la dernière soirée du mois ou de l'année précédente. Si l'on veut que les communications d'Europe arrivent à la Nouvelle-Orléans pour l'heure matinale où se font les affaires, dans les climats chauds, il faudra faire manœuvrer le télégraphe vers midi. La dépêche expédiée le soir, à 10 heures, arrivera sur les bords du Mississipi à 4 heures de l'après-midi, l'instant de la reprise des affaires après la grande chaleur.

Les Américains, avec leur génie entreprenant, ne se tiendront pas satisfaits que lorsqu'ils auront mis en communication directe l'Atlantique avec le Pacifique, New-York avec San-Francisco, en Californie. Cette dernière ville, située par 125 degrés de longitude ouest de Paris, a 8 heures 20 minutes de retard sur nous, si bien que la plus grande partie de sa nuit coïncide avec notre jour, et réciproquement.

Dans l'hiver, lorsque le jour se montre à peine en France, à 7 heures du matin, il n'est guère que 10 heures 1/2 du soir en Californie. A San-Francisco, on songe à se coucher au moment où point à l'horizon de Paris la première lueur du jour. L'heure la plus convenable en Europe pour entretenir des communications télégraphiques avec la Californie serait de 4 à 8 heures du soir, temps qui coïnciderait avec la matinée de ce pays lointain.

La région du globe où la différence de temps est de 12 heures avec l'Europe occidentale, c'est-à-dire qui a minuit lorsque nous avons midi, et réciproquement, est la partie longitudinale de l'Océan Pacifique, toute parsemée de petites îles madréporiques, et comprise entre le détroit de Behring au nord et la Nouvelle-Zélande au sud; c'est la contrée éloignée de nous de 180 degrés de longitude que nous avons l'habitude de désigner sous le nom d'*antipodes*. Jusqu'à présent, il n'est pas encore question d'installer de télégraphe dans ces parages.

(Constitutionnel.)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

La distribution des prix aux élèves de l'École municipale des Beaux-Arts, à Angers, a eu lieu samedi dernier.

Parmi les lauréats, nous remarquons deux noms qui appartiennent à Saumur.

Pour le prix de dessin (*académie*), M. Camille Dureau, qui a également un accessit d'*ornement*.

Pour la *tête*, M. Ernest-Henri-Emile Saillant.

L'*Union de la Sarthe* nous donne de nouveaux détails sur le terrible ouragan qui a causé au Mans de si grands ravages, dans la journée du 18 août. Sur les sept mille maisons dont se compose la ville, il n'y en a pas une seule qui ne soit plus ou moins endommagée.

Les édifices publics ont énormément souffert. A la cathédrale, ce n'est plus seulement à 35,000 fr. que l'on évalue les pertes, mais bien à 50,000 fr., au moins. A la gare, le dommage se montera à plus de 15,000 fr.

Quant aux jardins, ils sont absolument rasés. Les serres, les arbres, les fleurs, tout est détruit, et l'on cite tel horticulteur qui a perdu pour plus de 3,000 fr. de plantes rares.

Dans les environs du Mans, plusieurs communes

je sais avec qui tu t'es trompée.

— Que veut dire mon frère? demanda-t-elle.

— Il veut dire, répondit-il de sa voix rauque et gutturale, en lui serrant le poignet jusqu'à le lui broyer; il veut dire que si Laïka ne renonce pas au chasseur à la longue flèche, il arrivera malheur à tous deux.

— Frère, pourquoi cette colère, pourquoi ces menaces?

— Ollir me bat constamment quand il faut tirer de l'arc et atteindre un but; il est fier, orgueilleux et méprisant; je suis son ennemi, moi! Je ne veux pas que la Perle de Samar lui appartienne.

— Mon frère est-il donc plus perfide que le serpent de la devineresse et plus cruel que le tigre de la plaine de sable?

— Quand le tigre est blessé, il se retourne vers celui qui l'a frappé de sa zagaie et souvent il le déchire dans ses derniers efforts; Ollir, l'orgueilleux, a percé d'un trait mon amour-propre, je fais comme le tigre.

— Ce n'est donc pas un frère que mon père m'a donné?

— C'est un maître et un gardien; ne l'oublie pas.

Il lui jeta cette dernière menace et se retira comme il était venu, si doucement qu'il n'éveilla aucun des sauvages plongés dans le sommeil le plus tranquille.

Ollir rentra dans sa demeure, quelques heures avant le jour seulement. Son tourment était si grand, qu'il ne

sentait pas la fatigue dont une longue et pénible marche devait l'avoir accablé.

Une vieille esclave qui s'était endormie près du foyer, en l'entendant, se leva à son arrivée, mit sur les charbons qui allaient s'éteindre des branches de pin, dont la résine jeta une vive clarté dans la case. Elle lui offrit la nourriture qu'elle avait préparée, mais il la repoussa rudement, et sans même lui parler. Il s'assit, sans quitter ses armes, sur sa couche, n'y demeura pas deux minutes, se releva, fit plusieurs fois le tour de sa case en frappant violemment du pied.

L'esclave, habituée à son caractère, se tenait blottie dans un coin, dans la prévision de la tempête qui allait éclater. En effet, le chasseur prit un instrument de fer, sorte de poignard grossièrement façonné, suspendu près de sa couche; il en examina le tranchant, parut réfléchir, le lança à terre, le releva un instant après, le remit en place.

— Esclave, dit-il, Ollir ne mangera pas; prends cette nourriture, toi... Mange, te dis-je, et repose-toi... moi je ne puis, j'ai un cœur qui bat et qui sent... mais vous autres!... Il fit un geste de mépris.

La pauvre vieille, qui mourait de besoin et n'aurait osé toucher aux provisions sans permission, obéit. Elle alluma une torche de résine, qu'elle plaça entre deux grosses pierres, s'accroupit à côté et dévora les bananes et un oiseau sauvage grillé sur des charbons.

Son maître, irrité, lui laissa à peine le temps d'achever son repas, éteignit la torche, l'envoya se rouler dans les feuilles de palmier qui lui servaient de lit et se remit lui-même sur le sien, où il ne tarda pas à poursuivre une série de projets qui eussent paru invraisemblables à tout autre qu'à lui.

Laïka ne jouit pas d'une nuit meilleure. Livrée, dans le silence et l'obscurité, à toutes ses alarmes, la pauvre fille se rendait à peine compte de ses impressions; ce choc, cette lutte obscurcissent sa pensée. Elle craignait par moments de devenir folle. La visite mystérieuse et sinistre de son frère accroissait encore sa perplexité. Il était rusé et méchant, ce qu'il avait promis de faire il le ferait sans aucun doute, si elle lui désobéissait; son père, d'ailleurs, n'était-il pas là aussi pour peser sur sa volonté, pour combattre et détruire son amour? De tous côtés surgissaient des incidents fatals, sans que personne lui vint en aide, lui donnât conseil et appui, car la protection hypocrite de la sorcière lui faisait plutôt peur qu'illusion. Que n'avait-elle pas à redouter pour ses parents de la part de son indomptable amant? Quelque parti quelle prit elle ne voyait donc que larmes et sang.

Dès que le jour parut, comme elle aidait sa mère et les autres femmes à préparer le repas du matin, Moré se présenta à la porte.

C'était une créature hideuse, sa tête ne se détachait pas de ses épaules; son dos voûté, ses traits qui n'avaient

ont vu en peu d'instants toutes leurs espérances de récoltes presque complètement anéanties. Dans celles de Coulaines, de Savigné-l'Évêque et Sargé, les vignes, les chanvres, les pommes et en général tout ce qui reste encore dans les champs est perdu pour les trois quarts.

Vendredi, 20 août, un grave accident est arrivé au Plessis-Grammoire dans un jardin appartenant à M. Dutilley. Plusieurs personnes étaient occupées à tarir le puits du jardin afin de retirer la clef en cuivre servant à une pompe placée dans ce même puits, lorsque le nommé Leduc, puisatier, s'offrit de descendre pour retirer la clef. Il descendit donc en se tenant au tuyau de la pompe, comptant faire usage du même moyen pour remonter, mais étant arrivé à la hauteur de treize mètres, la fatigue l'emporta et le malheureux tomba à la renverse au fond du puits. La mort fut instantanée. Leduc était marié et père de trois enfants. (Union de l'Ouest.)

Hier au soir, sur les 4 heures, un homme de Distré est accouru à Saumur, à bride abattue, implorant du secours pour combattre un violent incendie qui consumait une ferme appartenant à M. Perreau-Bazille.

Aussitôt les premiers cris d'alarmes, deux pompes sont parties de Saumur, l'une de la ville, l'autre de l'École; en même temps, M. le maire du Coudray expédiait la sienne avec sa compagnie de pompiers. Malgré ces secours, la ferme fut entière à être brûlée: le vent s'est levé sur les 8 heures et a poussé les flammes de la grange, où le feu avait commencé, sur le logement du fermier qui a été également consumé.

On dit que le ménage seul du fermier a été sauvé; grand nombre de gerbes, des charrettes et instruments aratoires ont été perdus.

On craint que la malveillance ne soit pas étrangère à ce sinistre.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

POÉSIE.

SOUVENIR.

A M^{me} *** sœur aînée de Dovalle.

Dovalle, je te pleure et je ne me console
Qu'en regardant ton front où brille une aurore!
Emile Gaimard.

Sylphe chéri, du haut de la voûte éthérée,
D'où ton regard lucide embrasse le chemin
Si tristement battu par la foule égarée,
Sylphe, tends-moi la main.

Comme toi, je suis né dans la ville chérie
Où tu naquis poète et brillas quelques jours;
Mon enfance habita cette même patrie
Autrefois tes amours.

J'ai senti les parfums des fleurs de la tourelle,
Cent fois, heureux témoin de tes jeux innocents;
Le lierre grimpan y forme une tonnelle
Verdoyante en tout temps.

Tout enfant, j'ai connu ta bonne et tendre mère,
J'ai reçu, tout enfant, les baisers de ta sœur,
J'aimai ceux que ton cœur aimait sur cette terre,
Et je plains leur malheur.

Mais je n'ai point connu la fée inspiratrice
Qui semble avoir dicté tes vers harmonieux.
Comment, si jeune encore, as-tu fait son caprice,
Chante mélodieux?

Jeune homme, paraît-il, tu cherchais le mystère,
Les ombres, les forêts, le silence des bois :

Là ton cœur écoutait, paisible et solitaire,
De langoureuses voix.

Là ton cœur repassait les jours de ton enfance,
Regrettait le passé, s'attristait du présent;
Ou bien, s'abandonnant à plus douce espérance,
Rêvait rêves d'amant.

Mais ta voix se perdait dans la nuit, dans l'espace,
Et tu te réveillais accablé de langueur,
Le fantôme avait fui, laissant pour toute race,
Un chagrin dans ton cœur.

Triste, tu l'adressais à la bergeronnette,
Petit oiseau des prés, gracieux et mutin,
Et l'oiseau sautillant ainsi qu'une fillette
Égayait ton chagrin.

C'est ainsi que prenant tes croquis sur nature,
Où tout est gracieux et champêtre et vivant,
Ton âme se révèle en la simple peinture
Du convoi d'un enfant.

Les frayeurs de Loys, pendant la nuit d'orage,
De tes jeunes frayeurs sont un gai souvenir :
De tes premiers printemps souvent la douce image
Aime à te revenir.

D'autres ont célébré tes odes immortelles,
Qui redisent ta gloire à la postérité,
Mais moi, j'aime surtout tes contes, les nouvelles,
Et ta simplicité.

J'aime tes vieux recits, empreints de moyen-âge,
Où l'on croit aux esprits, aux sylphes, aux lutins,
J'aime tes fabliaux, ton léger badinage
Et tes airs enfantins.

Qu'on s'endort doucement au bruit de tes cascades!
Qu'ils sont chauds les rayons de ton soleil de mars!
Comme ton Tivoli, ses chœurs et ses arcades,
Fascinent les regards!

Mais ta gaieté, Dovalle, est chose passagère!
Ton esprit inquiet plonge dans l'avenir,
Garde-toi, pauvre ami, de sonder le mystère...
Laisse le temps venir!

Le temps! il vint trop tôt, sonner l'heure fatale!
Trop tôt tu nous quittas pour regagner le port!
Profonds sont nos regrets, las! depuis qu'une balle...
Mais brillant est ton sort!

L'ange triomphateur l'a porté sur ses ailes,
Rapide fut son vol à de son front rictueux
Jaillirent sur ton front ces clartés immortelles
Dont le centre est au ciel.

Angers, 23 mai 1858.

Antonin BENOIST,
de Montreuil-Bellay.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, le 23 août. — Les nouvelles de Constantinople, du 18 août, annoncent une modification dans le ministère ottoman. Ruchdi-Pacha, ministre de la guerre pendant la guerre de Crimée, est nommé ministre sans portefeuille.

Riza-Pacha joint à son portefeuille de la guerre, la direction de l'artillerie. Il est question du remplacement du grand-visir et d'autres changements.

Les ministres ont dévoilé l'état des finances au Sultan, et ce dernier leur a reproché de n'avoir pas parlé plus tôt. L'ambassadeur de France a obtenu l'adoucissement des impôts de la dime qui causent des abus scandaleux.

Marseille, 23 août. — Les dépêches de Grèce assurent que des troubles ont eu lieu à Herachiou, dans l'île de Candie. Dix chrétiens ont été massacrés.

Les irréguliers de Derwing-Aga ont envahi la frontière grecque, mais ils ont été repoussés. Des lettres de Berna (Tripoli) ajoutent que la peste fai-

rien d'humain, sa face racornie auraient seuls donné envie d'éviter sa rencontre, quand même il ne fût pas parti de ses petits yeux, enfoncés sous de rares sourcils laineux, des éclairs de noire malice. On sentait au premier abord que c'était une de ces créatures pour lesquelles le bien est une douleur, le mal un besoin. Chacun la détestait, mais le caractère sacré qu'elle s'était attribué, la superstition grossière qui asservissait les peuplades de ces pays aux plus absurdes pratiques, aux plus bizarres croyances, la protégeaient efficacement contre la vindicte générale.

More était vêtue d'une tunique tissée comme les pagnes des autres habitants de l'île, mais teinte de diverses couleurs et bariolée de figures fantastiques. Au lieu de mocassins bien clos, elle était chaussée de deux morceaux de peau de buffle; elle avait dans ses cheveux crépus des plumes de perruche de toutes couleurs et sur sa poitrine un collier de dents humaines, arrachées par elle à des cadavres laissés sans sépulture à la suite de rencontres entre des tribus ennemies. Elle portait, en guise de hôte, une corbeille artistement clissée. Le sourire qu'elle adressa à Laïka était faux et méchant.

— Laïka a-t-elle quelque chose pour la pauvre vieille? Celle-ci, qui haïssait cet être dégradé et ne s'était adressée à elle que par excès de désespoir, ne put cacher en la voyant un mouvement de dépit. Mais par fidélité à sa promesse, peut-être un peu par crainte, elle remplit

sa corbeille de fruits excellents, de chair de sanglier et de gâteau.

— Voilà, More. Êtes-vous contente?
— C'est égal, murmura la détestable vipère en s'éloignant, je n'étais pas aussi impatiemment attendue qu'hier soir.

L'aîné de ses frères, celui qui lui avait parlé pendant la nuit, avait assisté, témoin invisible, derrière la porte, à cette entrevue. En ce détournant pour rentrer, la jeune Indienne se trouva face à face avec lui.

— Laïka est bien généreuse aujourd'hui pour la devineresse, lui dit-il avec ironie.

— Le fils de mon père, répondit-elle sans s'émouvoir, est-il donc mon espion?

— Il faut que l'oracle ait été bien favorable, pour être payé si cher.

— Faïki, vous êtes méchant, on vous haïra et on vous fuira.

— La haine d'un enfant importe peu, c'est son obéissance qui est nécessaire. Que ma sœur n'oublie jamais mes paroles de la nuit.

Son père et son frère s'étant approchés il se joignit à eux et tous trois partirent pour la chasse.

Laïka voulait soutenir son rôle, elle tenait à ce qu'on ne pût soupçonner ses chagrins; elle continua à s'occuper avec les autres femmes des travaux habituels. Lorsqu'ils furent terminés elle fit quelques pas hors de la case

blit, mais qu'elle a gagné la ville d'Ogisa, dans l'intérieur du pays, à quatre journées de marche.

À Malte, on a réorganisé le Lazaret. Partout, sauf dans la régence de Tripoli, la santé des habitants s'est maintenue dans les conditions ordinaires. — Havas.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 12 au 19 août.

La hausse, qui commençait à se manifester il y a huit jours, a fait depuis lors de rapides progrès sur notre marché. Les causes de cette reprise sont faciles à reconnaître. L'amélioration du commerce, l'augmentation du trafic des chemins de fer, la sécurité qu'inspire la situation politique; enfin, et par-dessus tout, l'abondance vraiment extraordinaire des capitaux qui se révèle de toutes parts; — toutes ces circonstances réunies devaient infailliblement déterminer un mouvement ascensionnel des valeurs mobilières.

Dès samedi, dernier jour de la réponse des primes de quinzaine, le marché a pris des allures très animées. Le résultat de la réponse des primes a été très favorable aux acheteurs, et de nombreuses levées de titres ont eu lieu en liquidation. Les acheteurs de primes n'ont pas jeté leurs titres sur la place, comme on pouvait le craindre. Les réalisations de bénéfices, quelle qu'ait été leur importance, ne pouvaient pas suffire à comprimer l'essor des valeurs. Cette continuité de la hausse, cette ténacité des acheteurs, forceront sans doute le découvert à sortir de sa position d'expectative. Nous marchons vers la saison des affaires, et il est peu probable que les capitalistes qui rentrent aujourd'hui dans les valeurs soient disposés à réaliser prochainement.

Le 5 0/0 a dépassé ses cours les plus élevés qu'il ait obtenus la semaine dernière. Il a touché 69 65, et se tenait encore assez ferme de 69 40 à 69 45, malgré les offres des spéculateurs à la baisse. La rente 4 1/2 est constamment recherchée au-dessus de 97 fr. en raison de l'approche du coupon de septembre.

On se porte sur les chemins avec un empressement remarquable. Toutes les lignes sont à peu près recherchées avec une égale vivacité. L'Orléans et le Lyon attirent cependant un grand nombre d'affaires et ont plus de mouvement que les autres. Le Lyon a monté à 820, l'Orléans à 1350, le Nord ancien à 950, le Nord nouveau à 805 25, l'Est à 690, le Midi à 545, le Genève à 602 50, le Dauphiné à 530, l'Ouest à 620. Les actions du Bézier sont de nouveau très-fermes à 180. Les obligations de cette Compagnie se placent facilement à 110 fr., et ce cours sera bientôt dépassé.

Le Crédit mobilier a monté de 677 50 à 730, pour redescendre de 715 et 717 50. Le Crédit foncier a plus de stabilité. Il s'est élevé à 610 fr. et se tient très-ferme à ce cours. Les obligations foncières ont une clientèle empressée et sérieuse.

Nous avons peu de choses à dire des marchés industriels. Il se fait toujours des affaires assez actives sur les actions du Comptoir Bonnard, de 77 50 à 78 75, malgré le syndicat créé dans son but facile à concevoir, et auquel la Société du Comptoir Bonnard est complètement étrangère.

Les Docks Napoléon ont un marché suivi. On poursuit activement la réorganisation de cette affaire, et les adhésions des actionnaires qui n'ont pas assisté à l'assemblée sont nombreuses.

A. DUPONT.
(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 24 AOUT.

5 p. 0/0 hausse 20 cent. — Ferme à 69 95.
4 1/2 p. 0/0 sans changement — Ferme à 97 45

BOURSE DU 23 AOUT.

5 p. 0/0 hausse 25 cent. — Ferme à 70 20
4 1/2 p. 0/0 baisse 15 cent. — Ferme à 97 50.

P. GODET, propriétaire-gerant.

et aperçut son amant, assis à peu de distance, au pied d'un tatakaque, dont le feuillage large et épais l'abritait contre le soleil. Il était aussi en équipage de chasse; un long couteau pendait à sa ceinture, un faisceau de flèches passait à côté dans un petit sac de peau de daim; il tenait un arc qu'un bras d'une étonnante vigueur pouvait seul parvenir à tendre.

Elle s'assura que personne ne la voyait et légère comme l'oiseau elle courut à lui.

À l'heure où les tamarins ferment leurs feuilles, dit-il, — en se levant et en s'éloignant, de crainte d'être aperçu : que Laïka se trouve près de la fontaine du serpent.

C'était le lieu de son entrevue de la veille avec More. Ce n'était pas par hasard qu'il s'y était trouvé; il était jaloux, et dans cette passion il apportait toute la violence de son caractère. (La suite au prochain numéro.)

AVIS aux PROPRIÉTAIRES de CHEVAUX.

Plus de feu! 40 ans de succès!

Le liniment Royer-Michel, d'Aix (Provence), remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, les entorses, foulures, écarts, mollettes, faiblesses de jambes, etc. Dépôt: à Angers, chez Menière, ph.; à Cholet, Bontemps, ph. (25)

Etudes de M^e BINET, avoué à Paris, rue du Faubourg-Montmartre, 31, et de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bilange.

VENTE

Sur licitation entre majeurs et mineurs, au plus offrant et dernier enchérisseur,

En l'étude et par le ministère de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bilange, heure de midi.

De la nue Propriété

D'UNE MAISON,

Sise rue de la Comédie, 11, à Saumur (Maine-et-Loire).

L'adjudication aura lieu le dimanche 12 septembre 1858, à midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement entre les parties ci-après nommées par la deuxième Chambre du Tribunal civil de première instance de la Seine, le 6 juillet 1858, enregistré;

Et aux requête, poursuite et diligence de : 1^o Madame Marie-Anne Cochard, veuve de Monsieur Jean-Jacques Marin, ladite dame demeurant à Saint-Hilaire-Saint-Florent, près Saumur (Maine-et-Loire), agissant au nom et comme héritière pour un quart, mais sous bénéfice d'inventaire seulement de Victor Marin, son fils, décédé à Paris, le 13 février 1858;

2^o M. Henri Marin, ancien tisserand, demeurant à Saint-Hilaire-Saint-Florent, agissant également au nom et comme héritier pour un quart, mais sous bénéfice d'inventaire seulement du sieur Victor Marin, son frère décédé;

Ayant pour avoué, M^e Alexandre-Louis Binet, avoué près le Tribunal de la Seine, demeurant à Paris, rue Faubourg-Montmartre, n^o 31;

En présence de Mademoiselle Justine Marie Boury, demeurant à Paris, rue de la Pelleterie, n^o 13, ci-devant, et actuellement quai de la Mégisserie, n^o 4, agissant au nom et comme tutrice de : 1^o Victorine-Marie Marin, 2^o Henri-Jules-Victor Marin, ses enfants mineurs reconnus par elle suivant acte fait à la mairie du neuvième arrondissement de la ville de Paris, le 2 mars 1858, en-

registré le 5 du même mois, par le receveur qui a perçu les droits, fonctions auxquelles ladite demoiselle Boury a été nommée par délibération du conseil de famille desdits mineurs, tenu sous la présidence de Monsieur le juge de paix du neuvième arrondissement de la ville de Paris, le 8 mai 1858, enregistré;

Lesdits mineurs héritiers, chacun pour un quart, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, comme enfants naturels reconnus dudit sieur Victor Marin, ainsi qu'il résulte de leur acte de naissance;

Ayant pour avoué M^e Eugène Meuret, avoué, demeurant à Paris, rue Bergère, n^o 25. Et encore en la présence de Monsieur Edouard Debeauvais, demeurant à Paris, rue d'Angoulême-du-Temple, n^o 5, agissant au nom et comme subrogé-tuteur des mineurs sus-nommés;

Il sera procédé à la vente sur licitation entre majeurs et mineurs, au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'étude et par le ministère de M^e Touchaleaume, notaire à Saumur, le dimanche 12 septembre 1858, heure de midi, de la nue propriété de l'immeuble dont la désignation suit :

DÉSIGNATION.

Cette maison consiste en un rez-de-chaussée, composé d'un vaste magasin éclairé sur la rue, d'un arrière-magasin, d'une petite cour en côté, transformée actuellement en cuisine, par le locataire; un vaste corridor et un escalier commun avec la maison voisine de M. Hulin. Au fond du corridor, une petite cour commune avec la maison voisine. Caves voûtées sous la maison.

Un entre-sol composé de trois chambres; même distribution aux premier, second et troisième étages, grenier au-dessus.

Sur les paliers du grand escalier sont deux cabinets en planches, servant de serre-bois.

Cette maison joint au levant Monsieur Hulin, au midi la chapelle Saint-Jean, au couchant Monsieur Taillebourg, au nord la rue de la Comédie.

L'usufruit de cette maison repose sur une tête de quatre-vingt-deux ans.

MISE A PRIX.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, l'adjudication de l'immeuble dont s'agit aura lieu sur la mise à prix fixée

par le jugement sus-énoncé, à la somme de cinq mille fr., ci. 5,000 f.

Fait et rédigé à Paris, par l'avoué poursuivant, soussigné, le onze août mil huit cent cinquante-huit.

A. BINET.

Enregistré à Paris, le vingt-un août mil huit cent cinquante-huit, vol. fol. 27, case 5; reçu un franc dix centimes, décime compris.

GOBERT.

S'adresser, pour les renseignements :

1^o A M^e BINET, avoué poursuivant la vente, à Paris, rue du Faubourg-Montmartre, 31;

2^o A M^e MEURET, avoué co-licitant, à Paris, rue Bergère, 25;

3^o A M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bilange, dépositaire du cahier d^s charges;

4^o Et sur les lieux. (422)

Suivant acte fait sous signatures privées, à Saumur, le 15 août 1858, enregistré à Saumur le 16 août 1858, folio 199, recto, cases 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, verso cases 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, folio 200, recto cases 1, 2, 3, 4, 5;

M. François Poisson et M. Joseph-Charles Poisson, négociants, demeurant tous deux à Saumur, ont formé entre eux une société en nom collectif, pour faire le commerce de mercerie. La durée de la société a été fixée à dix années qui remontent au 24 juin 1858. Le siège de la société est à Saumur, rue de la Comédie. La raison sociale est : POISSON frères. La signature sociale est composée de ces mots. — Chacun des associés en fera usage, mais seulement pour les affaires de la société. Le capital social est fixé à 70,000 fr. et est fourni par moitié entre les deux associés.

Pour extrait,

Signé : J.-C. POISSON.

Pour extrait,

Signé : F. POISSON.

Enregistré à Saumur, le 25 août 1858, f. 2, r^o, case 9, reçu 2 fr. 20 c. (423)

Signé : TOUCHARD.

A LOUER

Présentement,

BOUTIQUE ET APPARTEMENTS, Situés rue de la Comédie.

S'adresser à M. BOUTET-BRUNEAU.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE PROPRIÉTÉ

D'une contenance d'environ 20 hectares, dans un seul tenant,

Située près l'étang du Bellay, commune de Brain-sur-Allonnes.

Cette propriété, plantée en belles sapinières de différents âges, vignes, châtaigneraies, landes et marronniers en grande quantité et en plein rapport, est située dans un pays qui offre tous les agréments d'une chasse magnifique.

S'adresser à M^e DENIAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire). (392)

MAUX D'YEUX. Le meilleur remède de la veuve FARNIER, qui compte un siècle d'expériences favorables. La vente est régulièrement autorisée, par décret impérial. — Dépôt à Saumur chez M. PERARE-LECOINTE; à Angers M. BAILLIE; à Cholet M. BONTEMPS aîné.

On demande UN APPRENTI QUINCAILLER.

S'adresser au bureau du Journal.

AUX FABRIQUES

DE FRANCE,

Rue Saint-Jean, 6 et 8, à Saumur,

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, LAINAGES, ROUENNERIES, TOILES, ETC.

On DEMANDE un Apprenti.

COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette Colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche, etc., etc. On peut s'en servir pour carton, porcelaine, verre, marbre, bois, fleurs, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent.

Dépôt à Saumur, chez M. LECOT-TIER, relieur, rue du Marché-Noir, 12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6, rue Mezières, pour vente en gros.

Saumur, P.-M.-E. GODET, imp.

BUREAUX A PARIS, 26, RUE NEUVE SAINT-EUSTACHE, 26

LE GLOBE

7 FRANCS
Par An.

7 FRANCS
Par An.

JOURNAL UNIVERSEL DES FAITS

Paraissant toutes les semaines (le dimanche), ayant le grand format du Moniteur Universel, journal officiel de l'Empire Français, quatre grandes pages d'impression.

QUELQUES MTS DE PRÉFACE.

Aujourd'hui que le temps des luttes politiques et orageuses est passé, que cherche-t-on avant tout, dans un journal : des faits et non des discussions, des faits et non de longs articles aussi prétentieux qu'insignifiants. Depuis que la vapeur et l'électricité ont supprimé les distances, les liens qui unissent les hommes se sont resserrés; on ne renferme plus, comme autrefois, le monde entier dans sa ville ou dans son hameau, on veut vivre de la vie universelle, on est impatient de connaître les événements qui s'accomplissent d'un pôle à l'autre: les progrès des sciences, des arts, de l'industrie, tous les pas que fait l'humanité, vers le but inconnu assigné par la puissance divine, à sa marche et à son développement.

C'est pour satisfaire cette curiosité, sans cesse plus ardente, ce besoin nouveau et irrésistible de notre civilisation, que nous avons fondé ce journal. Notre but a été de réunir dans un vaste cadre un ensemble complet de toutes les nouvelles, de tous les faits dignes d'être signalés sous le double rapport de l'utilité et de l'intérêt. En un mot, nous serons l'écho fidèle des événements que chaque semaine verra s'accomplir. Grâce au concours d'un comité de rédaction composé d'hommes éminents dans chaque spécialité, nous avons la certitude de réunir, tout en restant dans des conditions de bon marché jusqu'ici sans précédents, les documents les plus précieux, les informations les plus précises, de manière à justifier notre sous-titre : *Journal universel des faits*. Les nouvelles de toute nature seront disposées dans nos colonnes avec un ordre méthodique qui permettra de trouver d'un coup-d'œil les renseignements que l'on voudra y

chercher. Le premier article, consacré à la chronique de la semaine, contiendra les événements d'un intérêt général qui se seront accomplis d'un numéro à l'autre; viendront ensuite à leur rang, les nouvelles militaires, maritimes, judiciaires, scientifiques, littéraires, dramatiques, artistiques, musicales, agricoles, commerciales, industrielles, financières, etc., du globe tout entier, des notices utiles d'agriculture, de jardinage, d'éducation des animaux domestiques, d'industrie et des recettes d'économie usuelle, etc., etc. Le tout sera égayé par des faits drolatiques et charivariques, les causes plaisantes de la police correctionnelle, des anecdotes, bons mots, etc., etc. Enfin nous publierons aussi un feuilleton rédigé de manière à captiver l'esprit et l'imagination du lecteur sans jamais froisser ses sentiments ni blesser son bon goût.

Avant toutes choses, le *Globe* sera le journal de la famille, l'ami du foyer domestique, un hôte aimable payant en écrits curieux l'hospitalité qu'on lui donne, un recueil honnête que tout le monde pourra lire sans scrupule.

Tous nos matériaux sont prêts, nos plumes sont taillées, nous sommes à l'œuvre. A nous donc maintenant tous ceux qui voudront nous prêter leur concours dans une tâche loyale et féconde; à nous tous ceux qui voudront être nos abonnés, nos correspondants, nos amis!

Pour le Comité de Rédaction,

Le Rédacteur en chef,

LOUIS LAVEDAN.

ON S'ABONNE en adressant un mandat de poste à M. Louis LAVEDAN, gérant et rédacteur en chef du *Globe*, 26, rue Neuve Saint-Eustache, Paris. On reçoit aussi les abonnements par l'entremise des libraires et des messageries.

Ku pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,